



Communiqué Diocèse de Blois

13 novembre 2022

Contact presse :

Catherine Meyer
06 76 08 40 00
communication@
catholique-blois.net

À la suite d'un témoignage reçu par la cellule d'écoute, Mgr Batut évêque de Blois a fait un signalement auprès du procureur. L'abbé Cabarat, curé des paroisses de Vendôme, a fait l'objet d'une convocation pour « *soupçon d'agression sexuelle sur mineur* ».

Les faits incriminés étant prescrits, l'action de la justice civile s'arrête. L'action de la justice canonique – justice de l'Église- a débuté.

Mgr Batut a appris cette nouvelle avec une profonde tristesse. Il tient à exprimer avant tout sa compassion à l'égard de toute personne victime et de leur souffrance. Il condamne avec la plus grande fermeté tout fait d'agression sexuelle et d'abus tout en sachant que rien ne peut totalement réparer les blessures causées.

À titre conservatoire c'est-à-dire pendant le temps de l'enquête, il a été demandé à l'abbé Cabarat de quitter de toutes ses missions actuelles et de ne plus exercer de ministère public.

Mgr Batut a nommé le Père Martin Adanke administrateur des paroisses de Vendôme jusqu'à la fin de l'année pastorale, et le Père Didier Boulay doyen provisoire du Vendômois.

Si un témoin désire partager un propos qui relève de la cellule d'écoute, il peut le faire auprès de la cellule d'écoute et d'accueil du diocèse de Blois.

Mgr Batut invite tous les catholiques à s'engager avec détermination dans la prière et dans l'action contre toutes les formes d'abus et d'emprise. Il leur adresse un message accessible sur le site du diocèse.

Pour contacter la cellule d'écoute et d'accueil du diocèse de Blois
composer le 02 54 56 40 61
ou par mail : paroledevictimes@catholique-blois.net

Pour contacter France Victimes
composer le 116 006 (appel gratuit 7 jours sur 7)
ou par mail : victimes@116006.fr